

Sur les pas de Jeanne JUGAN et le Mont Saint Michel
du 4 au 8 octobre 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner au plus tôt à :

SERVICE DES PELERINAGES

Maison du diocèse 21, rue Saint Roch BP 70085 39801 POLIGNY Cedex
Tél. : 03.84.47.87.50 - Courriel : pelerinages@eglisejura.com - IM: 039 11 008

*Réception des inscriptions au service des pèlerinages
au plus tard le 1er septembre 2024*

Participant (M. Mme. Mlle.) Nom / Prénom *:

Adresse complète* :

Code Postal / Ville * Tél. *

Date de naissance (f):.....Courriel(f).....

Je certifie que mon état de santé me permet d'effectuer ce pèlerinage sans risque.

Données médicales à préciser (pathologie et traitement en cours) *:

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom/téléphone)*:

Je demande mon inscription et vous l'adresse, accompagnée du
montant du pèlerinage s'élevant à 450€.

Je désire, si possible, loger en **chambre individuelle** : Supplément de 45€

Je désire partager ma chambre avec :

Nom/Prénom :

*Les hébergements des nuits des 4, 5 et 6 octobre se feront en chambre de confort
simple: lavabo en chambre mais WC et douches en partie commune.*

1) REGLEMENT:

Mode de règlement : Chèque bancaire ou postal à l'ordre de « Service des Pèlerinages »
Chèques vacances acceptés

Le règlement peut se faire en plusieurs fois, mais vous devez nous adresser **la totalité
des chèques avec votre inscription**. Au dos de chaque sera mentionnée la date à laquelle
il devra être encaissé.

**2) ASSURANCES: Je reconnais avoir reçu le DIN concernant l'assurance multirisque
et assistance proposée à l'occasion du Pèlerinage.**

Cochez la case:

3) ANNULATION ET DESISTEMENT POUR MALADIE- ACCIDENT- DECES :

Toute annulation doit être notifiée *par lettre recommandée avec un certificat médical*. Les
frais seront alors remboursés

Frais d'annulation du fait du participant (sans justificatif).

Les frais d'annulation tels que définis ci-dessous, seront facturés par le Service des Pèleri-
nages au participant. .

Le Service applique une franchise de 35 € pour les frais de dossier.

4) TARIFS :

Les tarifs établis en novembre pour un nombre minimum de participants sont susceptibles
de modifications suivant les hausses pouvant survenir en cours d'année. **Un mois avant le
départ, le Service des Pèlerinages se réserve le droit :**

-d'annuler le pèlerinage si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint. (les sommes
avancées seront remboursées)

-d'en modifier le coût en cas de hausse des éléments mentionnés ci-dessus

5) RESPONSABILITES :

Du Service des Pèlerinages: celui-ci ne peut être tenu responsable des agissements des
transporteurs, hôteliers et prestataires de services : il n'agit qu'en qualité d'intermédiaire.
Aussi le pèlerin ne peut-il prétendre à aucune indemnité de la part du Service des Pèleri-
nages en cas de changement d'horaires, d'itinéraires, ou d'évènements imprévus.

Aucune compagnie d'assurance ne couvre les frais occasionnés par une grève ou les consé-
quences d'évènements climatiques tels que tempêtes ou ouragans. Les frais occasionnés
restent alors à la charge du pèlerin.

Du Pèlerin: il doit répondre aux conditions d'inscription précisées sur le bulletin relatif
au pèlerinage choisi : consultation et validation du DIM et du RGPD , état de santé,. Tout
voyage interrompu ou écourté **du fait du participant** ne peut donner lieu à remboursement.

6) REGLEMENT GENERAL POUR LA PROTECTION DES DONNEES:

Vous trouverez ci-joint le nouveau RGPD. Merci de nous le retourner signé.

Remarque: J'aurai avec moi, ma carte d'identité, ma carte vitale à jour
(+attestation) et **mon ordonnance** si je prends des médicaments régulièrement.

Un courrier de départ vous sera envoyé, environ 2 semaines avant le départ.

Je soussigné _____ déclare avoir lu et accepté les
conditions d'inscription au pèlerinage Sur les pas de Jeanne JUGAN et le Mont Saint
Michel, qui aura lieu du 4 au 8 octobre 2024.

**ASSURANCES: Je reconnais avoir reçu le DIN concernant l'assurance multirisque et
assistance proposée à l'occasion du Pèlerinage:**

Fait à ----- le: -----

Signature